



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE  
LE JEUDI 13 MAI 2021  
AYANT LIEU EN VISIOCONFÉRENCE**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
  2. PRÉSENCES ET QUORUM
  3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR M. ROBERT ARBOUR, CPA AUDITEUR, CA
  5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE 2020
  6. RAPPORT DU PRÉSIDENT
  7. ÉTATS FINANCIERS
  8. NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION
  9. AJOURNEMENT PERMETTANT AU C.A. D'ÉLIRE LES MEMBRES ET DIRIGEANTS
  10. RATIFICATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION
  11. VÉRIFICATEURS POUR LE PROCHAIN EXERCICE
  12. RÉVISION AU RÈGLEMENT NO 1
  13. RECOMMANDATIONS OU SUGGESTIONS DES MEMBRES
  14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE
-

## 1. PRÉSENCES

**Étaient présents :** Manuel Tavares, président  
Pierre Vocino, vice-président et conseiller, Ville de La Prairie  
Luc Léveillé, trésorier  
Normand Chassé, représentant AHM La Prairie  
Anthony Gauthier, représentant CPA La Prairie  
Paule Fontaine, conseillère, Ville de La Prairie  
Caroline Varin, directrice service des Loisirs, Ville de La Prairie  
Yves Ricard, représentant JDLM  
Michael Lembo, Directeur par intérim, génie, Ville de La Prairie

**Participaient aussi :** Judith Camiré, directrice générale GAVLAP  
Isabelle Rouleau, adjointe administrative GAVLAP

## IL Y A QUORUM

## 2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les présences sont prises. Monsieur Manuel Tavares préside la réunion. Monsieur Tavares souhaite la bienvenue à tous. Il est 17h35.

**AGA-2021-001**

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Yves Ricard

**APPUYÉ PAR** monsieur Luc Léveillé

Et résolu unanimement :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté

**ADOPTÉE**

## 4. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR M. ROBERT ARBOUR, CPA AUDITEUR, CA

M. Arbour présente et explique les différents aspects des états financiers

**AGA-2021-002**

## 5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2020

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Normand Chassé

**APPUYÉ PAR** monsieur Anthony Gauthier

Et résolu unanimement :

**QUE** le procès-verbal soit adopté.

**ADOPTÉE**

**6. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

M. Tavares présente son rapport annuel. Le rapport est joint au procès-verbal sous l'annexe 1.

**AGA-2020-002**

**7. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre Vocino

**APPUYÉ PAR** monsieur Michael Lembo

Et résolu unanimement :

QUE les états financiers annuels de Gestion Aréna Ville de La Prairie, tels que présentés au conseil par M. Robert Arbour de la firme comptable MBBA S.E.N.C.R.L. lors de la séance du conseil du 13 mai 2021, soient adoptés

Les états financiers pour l'année 2020 sont joints au procès-verbal sous l'annexe 2.

**ADOPTÉE**

**AGA-2021-003**

**8. NOMINATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Anthony Gauthier

**APPUYÉ PAR** madame Paule Fontaine

**QUE** madame Judith Camiré soit présidente d'élections pour la présente assemblée annuelle de GAVLAP.

**QUE** madame Isabelle Rouleau soit secrétaire d'élections pour la présente assemblée annuelle de GAVLAP.

**ADOPTÉE**

**9. AJOURNEMENT PERMETTANT AU C.A. D'ÉLIRE LES MEMBRES ET LES DIRIGEANTS**

**AGA-2021-004**

**AU POSTE DE PRÉSIDENT** : monsieur Manuel Tavares

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Paule Fontaine

**APPUYÉ DE** monsieur Pierre Vocino

Et résolu unanimement :

**DE NOMMER** monsieur Manuel Tavares comme président du conseil d'administration

**AGA-2021-005**

**AU POSTE DE SECRÉTAIRE** : monsieur Michael Lembo

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Manuel Tavares

**APPUYÉ DE** monsieur Normand Chassé

Et résolu unanimement :

**DE NOMMER** monsieur Michael Lembo comme secrétaire du conseil d'administration

**ADOPTÉE**

**AGA-2021-006**

**10. RATIFICATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Yves Ricard

**APPUYÉ DE** monsieur Anthony Gauthier

Et résolu unanimement :

**QUE** le conseil d'administration de GAVLAP soit composé comme suit :

PRÉSIDENT : Manuel Tavares (citoyen)

VICE-PRÉSIDENT : Pierre Vocino (conseiller, Ville de La Prairie)

TRÉSORIER : Luc Léveillé (citoyen)

SECRÉTAIRE : Michael Lembo (Directeur par intérim, génie, Ville de La Prairie)

CONSEILLÈRE Ville de La Prairie : Paule Fontaine

DIRECTRICE service des Loisirs, culture et vie communautaire Ville de La Prairie : Caroline Varin

REPRÉSENTANT AHM : La Prairie Normand Chassé

REPRÉSENTANT CPA : La Prairie Anthony Gauthier

REPRÉSENTANT JDLM : Yves Ricard

**ADOPTÉE**

**AGA-2021-007**

**11. VÉRIFICATEURS POUR LE PROCHAIN EXERCICE**

Considérant le projet de loi 155 selon lequel l'obligation conférée au vérificateur externe d'une municipalité locale, d'une MRC ou d'une régie inter-municipale de vérifier les états financiers des personnes morales qui leur sont liées selon les critères prévus à l'article 108.2 ou 108.2.1 de la Loi sur les cités et villes (LCV) ou à l'article 966.2 du Code municipal (CM).

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Anthony Gauthier

**APPUYÉ DE** monsieur Manuel Tavares

Et résolu unanimement :

**QUE** GAVLAP ait recours à la même firme comptable que la Ville de La Prairie pour ses futures vérifications comptables.

**ADOPTÉE**

**AGA-2021-008**

**12. RÉVISION AU RÈGLEMENT no. 1**

Pour donner suite à la résolution AGA-2021-007, GAVLAP doit donc réviser le règlement général (no 1) point 47.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Luc Léveillé  
**APPUYÉ DE** monsieur Anthony Gauthier  
Et résolu unanimement :

**QUE** l'administration de GAVLAP modifie le règlement 1, point 47 pour le texte suivant :

En vertu de la loi 155, les livres et états financiers de la personne morale seront désormais vérifiés par un vérificateur externe, désigné par la municipalité, puisque celle-ci fait partie du périmètre comptable défini dans les états financiers de la municipalité.

**ADOPTÉE**

**13. RECOMMANDATIONS OU SUGGESTIONS DES MEMBRES**

M. Anthony Gauthier suggère d'introduire les démarches portant sur la dalle de Béton au document « Bilan des activités ».

**AGA-2021-009**

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Yves Ricard  
**APPUYÉ DE** monsieur Caroline Varin  
Et résolu unanimement :

**QUE** la séance soit et est levée à 18 h 16 ;

**ADOPTÉE**

---

Manuel Tavares, président

---

Michael Lembo, secrétaire

# ANNEXE 1

RAPPORT DU PRÉSIDENT

30 avril 2021  
Rapport du Président GAVLAP 2020

Je voudrais remercier toutes les personnes qui siègent sur le comité comme administrateurs bénévoles et qui donnent de leur temps au conseil de GAVLAP.

L'année 2020 n'a pas été de tout repos pour toutes les organisations suite à la pandémie mondiale de COVID-19.

En début d'année nous n'avions aucun projet de location à long terme pour l'été 2020. Nous avons prioritairement espoir d'accueillir des écoles de patinage artistique et de hockey ainsi que le renouvellement du contrat de travail de notre directeur général.

Malheureusement, l'accélération de la pandémie au mois de mars a contraint l'annulation de toute activité au Québec. Le Québec entrant dans un confinement total.

La Ville de La Prairie a donc décidé de fermer toutes ses installations. Comme aucun projet de location à long terme n'était prévu pour l'été, et par souci d'économie, la décision de défaire la glace de la patinoire a été rapidement prise car nous ne savions pas quand la santé publique allait donner l'autorisation de rouvrir les lieux publics. Malheureusement, tous nos employés ont été mis à pied rapidement suite à cette fermeture, laissant l'aréna dans un état de malpropreté.

Peu de temps après cette fermeture, le directeur de l'aréna, M. Sébastien Croussette, démissionne. Puisqu'aucun de nous n'avions de compétences dans la gestion d'un aréna, et suite aux recommandations du directeur des loisirs, Martin Lavoie, nous avons fait appel aux services d'un consultant, M. Réal Travers- RTSCMS service conseil en management sportif, lui laissant le soin de remettre de l'ordre dans la propreté et la gestion de l'aréna. L'adjointe administrative a également été d'une aide précieuse.

L'un des mandats de M. Travers fut l'embauche de Mme Judith Camiré à titre de directrice générale de l'aréna, afin d'être prêt pour la relance des activités prévue pour septembre.

Ainsi, à l'aube de l'automne, le retour des activités, mais pour quelques semaines seulement puisque la deuxième vague de la pandémie arrive. On doit cesser une fois de plus toutes les activités de groupe au Québec. Bien sûr, ce n'est pas ce que l'on souhaitait !

La nouvelle administration a fait preuve d'excellentes initiatives en adhérant à la subvention salariale canadienne (SSUC) (rétroactivement à mars 2020) et en faisant la demande de prêt aux entreprises (CUEC). De plus, beaucoup de travail a été investi par l'administration dans la location de glace en bulle familiale. Pendant ce temps, nous avons fait travailler quelques employés, afin de repeindre tous les corridors ainsi que les chambres des joueurs en plus d'effectuer quelques réparations.

La clinique Symbio-Santé demande davantage d'espaces locatifs puisque l'entreprise croit rapidement. Ce dossier est à évaluer par GAVLAP en 2021.

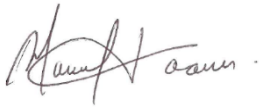
Habituellement occupé majoritairement par nos organismes locaux, soit le CPA et le hockey Mineur en période de pointe, le Collège Jean de la Mennais prend place tôt les matins sur la glace avec quelques ligues de retraités en avant-midi. Les journées se terminent avec quelques ligues pour adulte. Malheureusement, 2020 a fait en sorte que 75% des activités ont dû être annulées pour l'ensemble de l'année.

2020 est forcément une année à oublier en terme financier ! Heureusement, grâce à l'entente entre la Ville de La Prairie et GAVLAP, nous devons absorber une perte financière de seulement 10% de notre déficit d'exploitation.

En conclusion, que nous réserve 2021 ? Nous y sommes déjà, alors soyons prêt pour l'automne car nous devrions voir la lumière au bout du tunnel et reprendre nos activités normalement. Allons aussi plus loin pour le futur : trouvons des projets tôt en automne 2021 pour l'été 2022 grâce à notre glace et nos locaux accessibles à l'année. Trouvons des écoles de gardiens de but, des ligues de hockey AAA, offrons des cours de danse sur glace, des cours privés. Pourquoi ne pas louer notre mezzanine pour des cours de mise en forme, des cours de danse ou de taïchi pour les aînés, golf intérieur, ou encore des camps de jour en collaboration étroite avec le service des loisirs.

Donnons de la vie à ce bel édifice.

Bien à vous,



Manuel Tavares  
Président



# ANNEXE 2

ÉTATS FINANCIERS